DISCOURS DE LA CEREMONIE DES VŒUX

prononcé par le 1er vice-président Monsieur Pierre CALVIGNAC Le Président lui a délégué la prise de parole, étant lui-même souffrant.

« Bonsoir Mesdames Messieurs les maires, délégués communautaires, suppléants , conseillers municipaux, adjoints,

Mesdames et Messieurs les agents de la Communauté de Communes, et des communes, Mesdames et Messieurs les partenaires publics ou privés conviés pour partager ce moment désormais inscrit dans les traditions qui permettent d'évoquer l'année écoulée et les perspectives, mais également, remercier chacun pour son implication et son dynamisme au service des publics.

Ce qui est moins commun, cela ne vous aura pas échappé, c'est que Jean-Luc CANTALOUBE, Président de la Communauté de Communes Centre Tarn, ne s'adresse pas à vous à cette occasion. Étant souffrant, il n'a pas pu nous rejoindre ce soir et m'a chargé de le représenter en qualité de 1^{er} vice-président.

Je vais donc m'adonner à cet exercice délicat, épaulé par les autres vice-présidents et les élus communautaires en présence. Je ne serai pas exhaustif certainement et je vous remercie par avance pour votre compréhension.

Pour commencer, je me dois d'aborder le bilan de l'année écoulée.

Parmi les projets menés à leur terme, qui profitent désormais à la population et aux professionnels qui ont souhaité rester ou rejoindre le territoire Centre Tarn, je citerai la Maison de Santé à Réalmont.

Cet équipement inauguré il y a quelques semaines avait ouvert ses portes en tout début d'année 2017. Je rappelle que cet établissement est le fruit d'une réflexion menée avec et pour les professionnels de santé qui occupent actuellement la totalité du bâtiment principal, aux côtés de la Fondation du Bon Sauveur et de la Croix Rouge.

Quelques mois plus tard, c'est la Maison des Assistantes Maternelles qui ouvrait ses portes. Modèle singulier pour un mode de garde individuel dans un espace commun, là encore, il s'agit d'un accompagnement de projet construit et réfléchi avec l'association des assistantes maternelles « Les p'tits bouchons », en lien avec la propriétaire du bâtiment aménagé qui n'était autre qu'une habitation privée qu'elle choisissait de dédier à la petite enfance.

Ces types de partenariats, de construction communes dans l'intérêt général sont sans doute parmi les meilleurs exemples qui motivent à persévérer.

Également, je souligne le travail accompli sur les zones d'activités. Autant d'investissement et d'aménagements qui ont amené une dynamique et l'installation d'une nouvelle entreprise.

Parmi les éléments marquants l'année passée, il faut souligner la situation critique dans laquelle se sont retrouvés les professionnels de santé installés dans la Maison de Santé à Montredon-Labessonnié que nous avions ouvert quelques mois avant. Ils ont dû faire face à l'incendie de leur outil de travail et au relogement.

C'est bien dans ces cas là que l'on reconnaît humblement l'utilité de tous et de chacun. L'intercommunalité (équipes et élus) mais aussi la mairie de Montredon-Labessonnié ont agit en conséquences, aux côtés des praticiens et continuent d'avancer sur ce dossier pour permettre un retour à l'exercice des activités dans un lieu reconstruit.

Enfin, lors des vœux l'année passée, le Président faisait état de l'agrandissement des périmètres et de la nécessité d'anticiper et annonçait alors les décisions prises en conseil de communauté.

Il formulait le vœu d'atteindre les objectifs définis, à savoir : l'étude de l'approfondissement des compétences enfance-jeunesse et voirie ainsi que la réflexion à mener sur la création d'une commune nouvelle. Je ne peux annoncer que ces décisions prises ont été suivies. En effet, ces projets ont été freinés, ralentis. Disons que le rétroplanning a été revu en raison de quelques hésitations à poursuivre des objectifs communs.

En 2017, et toujours en 2018, comme il est souligné régulièrement, les réformes de l'État impactent directement les finances et l'organisation des collectivités. Pour l'année à venir, que ce soit au travers de la suppression des emplois aidés qui ont été de véritables opportunités pour accompagner des personnes éloignées de l'emploi vers des missions indispensables à la population, en maîtrisant des coûts et en absorbant une montée en charge financière progressive pour l'intercommunalité.

Que ce soit sur la réforme annoncée de la Taxe d'Habitation, que ce soit sur la délégation de nouvelles missions auprès des Maisons de Services Au Public (cartes grises, permis de conduire...), que ce soit, comme évoqué bien souvent sur les perspectives d'élargissement des périmètres... Chaque nouvelle réforme vient quelque peu entraver le déroulement des projets arrêtés, des décisions communautaires!

Pourtant, la Communauté de Communes Centre Tarn reste active et en mouvement avec des projets et perspectives de travail pour les prochains mois : reprise de l'élaboration du PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) avec, dans un premier temps, la rédaction du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable).

L'étude pour la prise de compétence eau / assainissement. L'aménagement numérique pour lequel nous avons engagé une réflexion. Le DOJO qui est en cours de construction et devrait ouvrir ses portes au printemps prochain. Et pour poursuivre dans la dynamique de l'aménagement des zones, comme je le citais plus tôt, l'accueil de nouvelles entreprises.

Pour terminer, je voudrais rappeler que malgré les difficultés rencontrées, les bouleversements à intégrer dans le fonctionnement, il y a de véritables avancées au profit de la population, toujours et encore.

Ces réussites, même si des points restent à améliorer, ne seraient pas si éloquentes si elles n'impliquaient pas des hommes et des femmes, et vous les élus communautaires, les délégués membres des commissions, accompagnés par les techniciens qui mettent en œuvre les décisions retenues, la politique définie.

A ce titre, je pense me faire l'écho du Président en vous remerciant pour cette implication. Je n'ai cité personne, je ne m'y risquerai pas. Mais soyez persuadé, les uns et les autres, que j'apprécie de pouvoir faire référence à nos actions communes et vos précieuses collaborations qui nous permettent d'avancer.

Je voudrais dire un petit mot sur le personnel. Certaines personnes ont quitté les services l'année passée : pour des raisons professionnelles et l'envie de découvrir un ailleurs (nous leur souhaitons une bonne route professionnelle) mais aussi malheureusement pour d'autres, en raison de ce que l'on appelle souvent les aléas de la vie !

A ceux-là particulièrement, je voudrais (et c'est bien le moment ce soir) leur adresser un prompt rétablissement et tous nos vœux de santé.

Certains sont venus remplacer les absents, c'est là l'occasion de leur souhaiter la bienvenue.

J'ai une pensée pour tous, et je les remercie pour le travail accompli au sein de nos services.

Aussi, les personnels en poste, ceux qui soutiennent les absents et qui accueillent et intègrent les nouveaux venus. L'aventure professionnelle c'est aussi ça : le soin que chacun accorde aux autres, en plus de son travail au service de la collectivité.

Les mouvements de personnels que j'évoque ici (puisque c'est comme ça que l'on doit les nommer administrativement) font partie intégrante des situations et se reproduiront cette année encore.

Il y a aussi ceux qui décident de quitter les équipes sans pour autant rejoindre un autre milieu professionnel. Il rejoigne simplement leurs proches et profitent disposent de leur temps librement. Comme nous le faisons traditionnellement, je dois donc citer Claude SALVETAT qui va bénéficier de son droit à la retraite et que je remercie pour le travail réalisé depuis des années sur la voirie intercommunale. Il a été d'un soutien précieux, arpentant les routes du secteur, il connaît mieux que personne ce territoire! Nous lui souhaitons une belle et longue retraite.

Je dois nommer deux autres personnes et leur remettre le certificat de travail qui atteste de plus de 20 ans de carrière professionnelle. Eric CABROL et Joël SALVIGNOL reçoivent donc la Médaille d'argent du Travail ce soir !

Je ne voulais pas être trop long mais je voulais être à la hauteur de la mission qui m'étais confiée.

Le Président terminait son discours l'année passée par ces quelques mots :

« Soyez persuadés que ma seule préoccupation, ma seule ambition est de valoriser le travail que nous avons fait ensemble ces dernières années, de faire en sorte que Centre Tarn poursuive son action au service de ces habitants, c'est bien là l'objectif. Nous avons du pain sur la planche Et je formule le vœux que 2017 nous soit favorable et nous permette d'identifier et de prendre la voie d'évolution la plus favorable. »

Alors pour faire écho à ses paroles et reprendre ses vœux formulés l'année précédente, je dirai que les projets vont bon train, qu'il y a encore des réflexions à mener, que chacun doit rester mobilisé et impliqué pour que les habitants de Centre Tarn profitent encore et toujours plus, ou mieux, des services déployés grâce à l'action publique.

Je souhaiterais au nom de vous tous, si vous me l'accordez, les meilleurs vœux à no Président (surtout la santé!) et je vous souhaite une excellente année 2018. »	otre